

## Interview de Jacques F. Poos: le rôle du Parlement européen dans la construction européenne (Sanem, 16 avril 2004)

**Source:** Interview de Jacques F. Poos / JACQUES F. POOS, Étienne Deschamps, prise de vue : Alexandre Germain.- Sanem: CVCE [Prod.], 16.04.2004. CVCE, Sanem. - VIDEO (00:03:41, Couleur, Son original).

**Copyright:** Transcription CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/interview\\_de\\_jacques\\_f\\_poos\\_le\\_role\\_du\\_parlement\\_europeen\\_dans\\_la\\_construction\\_europeenne\\_sanem\\_16\\_avril\\_2004-fr-5a33a1a6-a9d2-4fd8-aab5-2605b006777d.html](http://www.cvce.eu/obj/interview_de_jacques_f_poos_le_role_du_parlement_europeen_dans_la_construction_europeenne_sanem_16_avril_2004-fr-5a33a1a6-a9d2-4fd8-aab5-2605b006777d.html)



**Date de dernière mise à jour:** 04/07/2016

## Interview de Jacques F. Poos: le rôle du Parlement européen dans la construction européenne (Sanem, 16 avril 2004)

[Étienne Deschamps] En ce qui concerne précisément le Parlement – vous avez longtemps été membre du Conseil, on l’a dit vous l’avez présidé à plusieurs reprises, donc là c’était l’aspect des gouvernements – vous n’avez pas été membre de la Commission, mais en revanche vous êtes membre du Parlement européen. Quel est, selon vous, le rôle actuel, mais peut-être également futur du Parlement dans la construction européenne? C’est une institution originale, souvent méconnue du grand public, comment qualifieriez-vous le rôle qu’il peut ou qu’il doit jouer dans la construction européenne?

[Jacques F. Poos] Pour répondre à cette question très actuelle, je dirais – mais je développerai la formule après – que le Parlement européen, c’est la voix du citoyen dans la politique européenne. Il faut que les citoyens comprennent bien qu’à travers leurs députés, le député qu’ils élisent, ils ont, à travers le système parlementaire représentatif qui nous caractérise, une entrée directe dans la formulation de la politique européenne. C’est la voix du citoyen. Cette voix du citoyen, il l’utilise vis-à-vis de la Commission, qu’il contrôle et qui est responsable devant lui. Il est arrivé qu’une Commission soit obligée de démissionner par le Parlement européen. Il exerce vis-à-vis du Conseil, qui lui fait des rapports réguliers, soit en commission soit en plénière, il peut lui donner des recommandations à travers des résolutions votées à la majorité simple. Donc, il exprime la volonté du peuple et de ses représentants vis-à-vis du Conseil aussi. Il a un rôle de contrôle budgétaire important, contrôle du budget, et en matière budgétaire, de réels pouvoirs puisque c’est un co-législateur en matière de budget; c’est le Parlement européen qui a le dernier mot pour l’établissement du budget. Et puisqu’on a parlé beaucoup de constitution et de future constitution, je pense qu’il joue aussi un rôle d’innovateur en matière d’intégration européenne en général. Souvent, des idées originales qui ont fait avancer l’Europe ou qui n’ont même pas toujours abouti, comme le traité Spinelli, je rappelle cet exemple-là, et des résolutions du Parlement européen sur la future Constitution. Le fait même qu’il y ait eu une convention, c’était une idée du Parlement européen, de préparer la Conférence intergouvernementale par une autre méthode où siègeraient des députés nationaux, des députés européens et des représentants des gouvernements. C’est une idée du Parlement européen. Donc, il a eu un rôle innovateur certain.